



S.Social adresse : 9, Rue de Strasbourg – 57170 CHATEAU SALINS
 Direction tél. mobile 06.12.21.21.36
 Courriel : g.pennequin@pfc-formation.fr
 Service Commercial tel. Mobile : 06 15 12 56 23
 Courriel commercial : c.lair@pfc-formation.fr
 Site internet : <http://www.pennequin-formation-conseil.fr>
La prévention des risques au service de l'entreprise

Formation initiale HABILITATION ELECTRIQUE – ELECTRICIEN – INDICES B1 B1V B2 B2V BR BC

Objectifs opérationnels :

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
 - D'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation. Apprendre la réglementation en matière selon la norme NF C 18-510
 - Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques

Public concerné :

Personnel électricien ou électromécanicien chargé en BT d'exécuter des consignations, diriger des travaux hors tension, d'exécuter des interventions générales ainsi que les chargés de travaux

Prérequis particulier :

- Être âgé de 18 ans.
- Posséder des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation.
- les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants isolants, écran facial d'électricien, tenue de travail adaptée)

Durée : 3 jours soit 21 heures

Effectif :

Minimum 2 et maximum 10 participants par session

Maintien des connaissances :

- Un recyclage est prévu tous les 3 ans

Méthodes pédagogiques :

- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique
- Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues
- Remise à chaque stagiaire d'un fascicule qui synthétise les différents thèmes

Moyens pédagogiques :

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités : diaporamas...
- Salles adaptées
- Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000v, sous gants, tapis isolant, cellule basse tension, VAT, matériel technique isolant
- Local et matériel mis à disposition par l'entreprise en intra

Validation :

- Tests théoriques ou écrits et tests pratiques

Evaluation :

Documents délivrés à la suite de l'évaluation des acquis

- Attestation de formation avec titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur
- Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur (durée de validité recommandée selon la NF C 18-510 : 3 ans)

Modalités et délais d'accès et contact :

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de :

Carole LAIR : c.lair@pfc-formation.fr Tél. 06 15 12 56 23

Estelle CUNY : e.cuny@pfc-formation.fr Tel : 06 21 33 32 08

Tarif intra : sur devis nous consulter

Délai d'accès : selon le planning

Référent administratif :

Mme Carole LAIR Tel : [06.49.67.45.02](tel:0649674502)

Référent pédagogique :

M. Guillaume PENNEQUIN Tel [06.12.21.21.36](tel:0612212136)

Référent handicap :

M. Guillaume PENNEQUIN Tel [06.12.21.21.36](tel:0612212136)

PROGRAMME

1 - Thèmes en commun

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation

- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Equipements de protection collective et individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

2 - Thèmes technique

- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée
- Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage
- Equipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser

3 - Thèmes spécifiques B1(v), B2(v), B2(v) Essai

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Habilitation : symbole et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai »)

4 – Thèmes spécifiques BC

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Charge d'exploitation électrique, charge de travaux : rôle, instructions, échange d'informations
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...

5 – Thèmes spécifiques BR

- Limites des habilitations BR et BS
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- Charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

Accessibilité : Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.